

Exigeons ensemble une formation équilibrée, adaptée à nos besoins !

En URGENCE, nous revendiquons :

Pour tou-te-s :

- ▶ **L'augmentation des moyens humains et budgétaires** dans toutes les ESPE, financés par le Ministère de l'Éducation Nationale

Pour les stagiaires :

- ▶ **À tiers temps dans les écoles** afin de libérer du temps **pour une meilleure articulation entre le terrain et la formation professionnelle**. Cela permettrait de développer des ateliers professionnels comprenant de l'analyse de pratique, des préparations collectives, etc.
- ▶ Pour l'année en cours nous prenons acte du mi-temps : cela nécessite **l'allègement des évaluations** pour le master et pour le dossier déterminant l'avis de titularisation des D.U.
- ▶ Des **modalités d'évaluation transparentes et harmonisées** entre groupes et entre disciplines
- ▶ Une **formation mieux adaptée à la situation de chaque stagiaire**, avec une meilleure prise en compte de la **formation à la pratique professionnelle**
- ▶ **L'affectation au plus près** de leur lieu de formation ou des vœux émis
- ▶ Le **renforcement des équipes** pluri-catégorielles de formateurs,
- ▶ Le **maintien des sites départementaux** avec des conditions d'accueil décentes, notamment du point de vue de la restauration : à coût réduit, mise à disposition de micro-ondes, etc.

Pour les étudiant-e-s :

- ▶ Des **parcours adaptés à tou-te-s les étudiants**, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions
- ▶ Des **droits d'inscriptions ne dépassant pas ceux du master**
- ▶ La mise en place de **pré-recrutements**
- ▶ Le rétablissement de **l'aide spécifique aux étudiant-e-s** se destinant aux métiers de l'enseignement

Les conditions de formation, en l'état, ne sont pas acceptables :

- × **Il manque 19 000h à l'ESPE de Créteil pour pouvoir assurer toutes les formations !**
- × **La faiblesse des moyens alloués** se traduit par des « formations sans formateur-trice » ;
- × **Nous nous opposons à tout dispositif qui considérerait les pré-recruté-es comme des moyens d'enseignement ou un vivier de précaires, tel le dispositif M1 en alternance ;**
- × **Le temps de service excessif** pour les stagiaires est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche.
- × L'absence de **cadre national fort** conduit à des inégalités entre les académies
- × **Les modalités d'évaluation et de titularisation sont lourdes et infantilissantes, elles restent souvent floues et communiquées au dernier moment ;**

Le 25 janvier, Votons pour la liste SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNUEP-FSU, UNEF !

Le conseil de l'ESPE : qu'est-ce que c'est ?

Il regroupe des représentant-e-s élu-e-s, des formateurs-trices, personnel-le-s de l'ESPE et usager-e-s ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'ESPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Nos élu-e-s y porteront nos revendications afin d'améliorer la formation des enseignant-e-s et CPE, les conditions d'étude et de travail des étudiant-e-s, des stagiaires, et des formateurs-trices et personnel-le-s des ESPE.

Nos candidat-e-s :

1. titulaire : Marie-Andrée FIBAQUE - SNUipp-FSU 93
1. suppléant : Gabriel HOLARD-SAUVY - SNES-FSU
2. titulaire : Stéphane VASSEUR - UNEF
2. suppléante : Coralie LARCHE - SNES-FSU
3. titulaire : Saphia FOUJIL - SNUipp-FSU 94
3. suppléant : Mathias FINGERMANN - SNUipp-FSU 94

Nos propositions pour une autre réforme de la formation

Face à la crise du recrutement qui touche les métiers d'enseignant-e-s et de CPE, nous exigeons la mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif. Cela nécessite d'attribuer les moyens nécessaires à la mise en place d'une formation de qualité. Une urgence !

- ✓ **Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière
- ✓ **Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions** : l'allocation d'autonomie, des dispositifs de pré-recrutements dès la L1 et à tous les niveaux des cursus universitaires.
- ✓ **Des moyens fléchés spécifiques** pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluri-catégorielles de formateurs, maintenir les centres départementaux
- ✓ **Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien

avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.

- ✓ **Un cadrage de la formation** inscrit dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire.
- ✓ **L'accès à l'ensemble des concours externes** avec la création et le développement de parcours universitaires jusqu'au master, et des préparations de concours pour les diplômés
- ✓ **Des modules de préprofessionnalisation** proposés dès la licence permettant d'appréhender la façon dont se sont construits les savoirs et de s'orienter
- ✓ **Des formations adossées à la recherche** prenant en compte les derniers éléments de celle-ci.

Pré-recrutements, kézako ?

Pour la FSU, les pré-recrutements doivent être possibles dès la L1 et à tous les niveaux des cursus universitaires. Les pré-recruté-es doivent avoir un statut d'élève-professeur-e, ouvrant droit à la retraite et garantissant des conditions de formations de nature à favoriser la réussite au concours et au master. Ils/elles doivent pouvoir se consacrer entièrement à leurs études.

Le 25 janvier :

Votons pour la liste SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNUipp-FSU et UNEF pour une formation équilibrée, adaptée à nos besoins !